

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 87-245 du 14 Août 1987

chargeant le Camarade Philippe AKPO,  
Ministre des Enseignements Maternel  
et de Base de l'intérim du Camarade  
Ousmane BATOKO, Ministre de la Cul-  
ture, de la Jeunesse et des Sports,  
pour compter du 5 Août 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulga-  
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du  
Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition  
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 5 Août 1987, le Camarade Philippe  
AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base, est chargé  
de l'intérim du Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des  
Sports, pendant l'absence du Camarade Ousmane BATOKO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 14 Août 1987

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6 BCP 1  
MEMB-MCJS 6 autres Ministères 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4  
DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP-4 Préfets 6 JORPB 1.-